

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres Français

Syndicat professionnel régi par les dispositions du Livre IV du Code du Travail

Le 15 Janvier 2011,

Dr Philippe MONTUPET
Président
philippe.montupet@wanadoo.fr
Dr Jean François MALLET
Vice Président
mallet-jf@chu-caen.fr

Dr Michel SCHMITT
Président Honoraire
m.schmitt@chu-nancy.fr

Dr Hélène LE HORS ALBOUZE
Secrétaire Générale
helene.lehors@ap-hm.fr
Dr Christine GRAPIN DAGORNO
Secrétaire Générale Adjointe
christine.grapin@trs.ap-hop-paris.fr

Dr Bruno BACHY
Trésorier
bruno.bachy@chu-rouen.fr

Délégués UEMS:
Dr Georges AUDRY
georges.audry@trs.ap-hop-paris.fr
Dr Gérard BOLLINI
gerard.bollini@ap-hm.fr

Chers confrères,

L'ensemble des membres du bureau du Syndicat des Chirurgiens Pédiatres Français vous adresse leurs meilleurs vœux pour cette année 2011, vous souhaitant sérénité et réussite dans votre exercice professionnel notamment.

L'assemblée générale de notre syndicat se tiendra cette année lors du congrès de la SFCP à Nancy le vendredi 10 Juin à 18h15 mais nous ferons en sorte, les années suivantes, de respecter une alternance entre les réunions des orthopédistes et celles des viscéraux afin de permettre à tous d'y participer plus facilement.

Nous discuterons et déciderons notamment de l'opportunité d'affilier notre syndicat à une intersyndicale de praticiens hospitaliers.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que les SROS de 3e génération, arrivant à terme en 2011, font l'objet de réunions de révision au sein de chacune des ARS. Certaines régions ont déjà terminé, d'autres débutent seulement mais les textes doivent être soumis aux conférences de territoire mi Mai (la dénomination de ces conférences est variable mais peut être CROSEA Conférence Régionale d'Organisation des Soins aux Enfants et Adolescents). En pratique, la chirurgie pédiatrique peut être abordée dans les volets "Chirurgie" ou "Enfants et Adolescents", et même parfois "Urgences". Il est important que, dans chaque région, contact soit pris avec l'ARS afin que la chirurgie pédiatrique non seulement ne soit pas oubliée mais aussi défendue ! Ces textes sont de poids car ils définissent les orientations régionales pour les 5 années à venir.

Enfin, nous défendrons nos revendications de revalorisation des actes CCAM dans les prochaines négociations avec les caisses primaires, avec le soutien de l'UMESPE.

Chacun des membres du bureau est à votre écoute et nous vous demandons de nous faire connaître les informations importantes ou les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Avec nos salutations les plus confraternelles.

Pour le bureau, la secrétaire :

Hélène Le Hors